

Adresse de l'agent national de Saint-Paul de Courtonne, qui rappelle l'état des volontaires fournis, lors de la séance du 16 prairial an II (4 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national de Saint-Paul de Courtonne, qui rappelle l'état des volontaires fournis, lors de la séance du 16 prairial an II (4 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 310-311;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14049_t1_0310_0000_18

Fichier pdf généré le 30/03/2022

partie des prêtres ont abjuré et sont devenus les amis de la raison : malgré cette conversion apparente, les membres de ce comité demandent une nouvelle proclamation qui ordonne et fixe un temps aux prêtres de porter leurs lettres de prêtrise, soit à la municipalité, soit au district de leur résidence, passé lequel temps ils seront regardés comme suspects et traités de même.

Ils demandent encore, qu'ils soient éloignés généralement de toutes les places jusqu'à l'affermissement de notre République.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

53

La Société populaire de Plombières, département des Vosges, en rendant grâces à la Convention nationale de son dévouement pour la cause du peuple, dépose dans son sein ses sentiments de reconnaissance envers le représentant du peuple Bernard, qui n'a pas peu contribué, dit-elle, à consolider les principes républicains de leur commune. Elle témoigne en même temps du vœu de tous ses membres de revoir ce montagnard parmi eux, si ses vertus ne rendent pas sa présence indispensable au sein de la Convention nationale.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (2).

54

Les administrateurs du district de Lacaune, département du Tarn, annoncent à la Convention nationale qu'il vient d'être découvert dans ce district les vestiges d'une mine de plomb, dont elle envoie un échantillon.

L'expérience faite sans art, une livre de minerais a produit une livre de plomb.

Le propriétaire du fonds n'étant pas à même, ni par sa fortune, ni par ses autres moyens, de suivre l'exploitation d'une mine aussi importante, les administrateurs demandent qu'on les autorise à faire suivre avec activité les recherches déjà commencées, et qu'il soit accordé au propriétaire les indemnités portées par la loi du 28 juillet 1791.

Ils attendent la décision de la Convention nationale pour appeler les gens de l'art, et faire travailler sans relâche à l'extraction d'une matière aussi utile que précieuse. Si notre projet est adopté, disent-ils, nous aurons besoin qu'on nous envoie un chimiste ou manipulateur pour diriger l'ouvrage, ne connaissant personne dans nos contrées qui réunisse sur cet objet les talents requis.

Renvoyé au comité d'agriculture et de commerce (3).

(1) P.V., XXXIX, 19. Bⁱⁿ, 21 prair.; *J. Mont.*, n° 40; *Débats*, n° 630, p. 358.

(2) P.V., XXXIX, 19. Bⁱⁿ, 21 prair.; *Débats*, n° 630, p. 358.

(3) P.V., XXXIX, 19. *J. Lois*, n° 615; *Ann. patr.*, n° DXX.

55

Les membres de la société populaire de Montfaucon, département de Haute-Loire, écrivent à la Convention qu'une Vendée étoit sur le point de se former au haut de leur montagne; nous nous sommes levés en masse, disent-ils; aussitôt les brigands se sont dispersés, et leurs adhérens vont tomber sous le glaive de la loi. Montagnards, veillez sur nos destinées; les vrais républicains applaudissent à vos travaux, s'empressent de seconder vos efforts et jurent de mourir en vous défendant.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

56

La société populaire et régénérée de Jouvence, ci-devant Saint-Gengoux, district de Mâcon, département de Saone-et-Loire, transmet à la Convention nationale un trait de civisme du citoyen Trédor, cordonnier dans cette commune.

Ce brave républicain, dit-elle, voulant contribuer à la plantation d'un nouvel arbre de la liberté, se rend avec d'autres citoyens dans une forêt où on en avoit découvert un beau; ils travaillent pour l'arracher; mais, voyant que l'opération n'avançoit pas, Trédor grimpe dessus; la branche où reposoit son pied, casse; il tombe et se froisse la jambe; ses amis accourent, le plaignent; il ne leur répond que par les cris répétés de *vive la République!* On le porte chez lui, il souffre de grandes douleurs; il ne profère pas la moindre plainte; il ne témoigne pas le moindre regret, il ne prononce que son refrain chéri de *vive la République!* Enfin, quoique n'ayant que son métier pour se substantier, ainsi que sa femme, à peine peut-il se traîner à l'aide de deux béquilles, qu'il fait une paire de souliers, et l'offre généreusement à la patrie pour ses braves défenseurs.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

57

L'agent national de la commune de Saint-Paul-de-Courlonne, district de Lisieux, département du Calvados, annonce à la Convention que sa commune, composée de 408 individus, tous sans-culottes, a fourni 4 volontaires en 1791, 12 en 1792, 2 à la levée des 300,000 hommes, et actuellement 16 jeunes citoyens de la réquisition, ce qui fait un total de 35 volontaires; il invite la Convention nationale à envoyer à sa commune une feuille publique pour

(1) P.V., XXXIX, 20.

(2) P.V., XXXIX, 21. Bⁱⁿ, 21 prair.; *Débats*, n° 630, p. 359; *J. Lois*, n° 615; *J. Mont.*, n° 40; *J. Univ.*, n° 1661; *Audit. nat.*, n° 625; *Ann. patr.*, n° DXX.

annoncer aux pères de ces défenseurs de la patrie les nouvelles publiques.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de correspondance (1).

58

Des envoyés de la commune et de la société populaire de Chalon-sur-Saône (2), admis à la barre, offrent à la Convention nationale 100 quintaux, de salpêtre; ils annoncent qu'il sera dans peu suivi d'un autre, vu l'activité de leurs ateliers; ils annoncent en même temps l'arrivée très-prochaine de plusieurs tonneaux de salpêtre fabriqué par d'autres communes du district de Chalons (3).

L'ORATEUR :

« Citoyens représentans,

Nous sommes chargés par la commune et la société de Chalon sur Saône d'offrir à la Convention nationale 100 quintaux de salpêtre; nous désirons qu'il soit bientôt employé à foudroyer les ennemis de notre liberté. Cette nouvelle preuve du dévouement des Chalonnais à la défense de la patrie et à l'affermissement de la République sera dans peu, suivie d'un autre: nos ateliers sont dans la plus grande activité, nous ne tarderons pas à fournir d'autres envois de salpêtre encore plus considérables.

Nous vous annonçons un autre chargement de plusieurs tonneaux de salpêtre fabriqué par d'autres communes du district de Chalon; les voitures sont en route, elles ne tarderons pas d'arriver.

Citoyens représentans, soyez convaincus que les citoyens de Chalon sur Saône, comme tous ceux du district, feront toujours leurs efforts pour vous seconder dans vos glorieux travaux, et faire triompher la liberté et l'égalité, malgré la rage des tyrans.

Vive la République, vive la Montagne! » (4).

(*Applaudissements*).

Mention honorable, insertion au bulletin.

59

Deux cavaliers jacobins se présentent à la barre et demandent que la Convention leur indique leur destination, où ils jurent d'aller défendre la liberté, l'égalité, la République.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre (5).

(1) P.V., XXXIX, 21.

(2) Saône et Loire.

(3) P.V., XXXIX, 22. B^{4^m}, 25 prair. (2^e suppl^t); *J. Sablier*, n° 1361; *J. Fr.*, n° 619; *Mess. soir*, n° 656; *Audit. nat.*, n° 620.

(4) C 306, pl. 1160, p. 33, signé THIERY, BERNARD, PLENARD, SOYNAL, CHARLÉ, CHAUVET, BOURGEAT (agent nat.).

(5) P.V., XXXIX, 22.

60

On donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 prairial; la rédaction est adoptée (1).

61

On donne lecture du bulletin sur l'état des blessures du brave citoyen Geffroy, serrurier (2).

[*Bulletin du 16 prair. II*] (3).

Pendant la journée d'hier il a ressenti quelque élancement et picotemens dans les playes, le soir, il a tombé une portion d'escarre mélez de caillots de sang et de supuration, dans la nuit il a aussi éprouvé les mêmes effets que dans le jour; néanmoins il a dormi 4 heures; ce matin il est sans fièvre.

RUFFIN, LEGRAS (*off. de santé de la sect^e Le Pelletier*).

(*Vifs applaudissements*).

62

Les citoyens composant la société populaire et montagnarde de Donzy, département de la Nièvre, expriment leur joie de voir la liberté remplacer enfin le fanatisme et la superstition; il protestent du plus ferme dévouement à la Convention nationale, la félicitent de son inflexible sévérité contre les conspirateurs, les traîtres et les corrupteurs de la morale.

Ils viennent de déposer au comité des marchés le don de 52 paires de guêtres de toile neuve, 48 chemises, dont 8 seulement ont servi, et 58 paires de souliers neufs.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*Donzy, s.d.*] (5).

« Citoyens représentans,

Nous respirons un ciel plus pur depuis que la vérité a dissipé les nuages de la superstition. C'était au bon sens seul à détruire les effets magiques du fanatisme. Les yeux sont entièrement désabusés et tous sont aussi contents que le voyageur égaré qui après avoir marché dans les épaisses ténèbres de la nuit, retrouve son chemin avec la lumière du jour. La nature

(1) P.V., XXXIX, 22.

(2) P.V., XXXIX, 22. B^{4^m}, 16 prair.; *M.U.*, XL, 263; *J. Perlet*, n° 621; *J. Lois*, n° 615; *Débats*, n° 623, p. 246; *Ann. R.F.*, n° 188; *J. Mont.*, n° 40; *J. Sablier*, n° 1360; *C. Univ.*, 17 prair.; *Mon.*, XX, 645; *Mess. soir*, n° 656; *Audit. nat.*, n° 620; *C. Eg.*, n° 656.

(3) C 304, pl. 1131, p. 1; *Audit. nat.*, n° 620; *C. Eg.*, n° 656; *J. S. Culottes*, n° 475; *Ann. patr.*, n° D XX.

(4) P.V., XXXIX, 22. B^{4^m}, 19 prair. (suppl^t) et 22 prair. (1^{er} suppl^t).

(5) C 305, pl. 1138, p. 1 et 2.